

## Le Groupe Volkswagen rejoint l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA)

- L'IRMA est une alliance d'entreprises, de sociétés minières et d'organisations à but non lucratif. Leur objectif : définir des normes claires pour améliorer les pratiques de l'extraction minière industrielle.
- Le Groupe Volkswagen s'engage à appliquer progressivement les normes de l'Initiative au sein de sa propre chaîne d'approvisionnement. Ces normes couvrent de nombreux thèmes, notamment la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement.
- « Plus elles sont définies avec précision et plus le nombre de partenaires qui y adhèrent est important, plus les normes sont efficaces, explique Murat Aksel, membre du Directoire du Groupe Volkswagen en charge des Achats. L'IRMA rassemble tous les acteurs importants. »
- « Nous sommes heureux d'accueillir le Groupe Volkswagen et nous nous ferons un plaisir de travailler avec eux pour les aider à tirer parti de leur envergure mondiale pour promouvoir des pratiques minières plus responsables », note Aimee Boulanger, Directrice Exécutive de l'Initiative for Responsible Mining (IRMA).

Wolfsburg, 17 mars 2022 – Membre le plus important en termes de chiffre d'affaires, le Groupe Volkswagen a rejoint l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA) en mars 2022. L'IRMA est une alliance d'organisations non gouvernementales, de syndicats, de communautés concernées, d'investisseurs, d'exploitants miniers et de clients de matières premières. Rassemblant plus de 50 membres, elle travaille au développement et à l'instauration de normes rigoureuses pour l'extraction responsable des matières premières.

# VOLKSWAGEN

AKTIENGESELLSCHAFT

---

Le Groupe Volkswagen passe à l'électrique. Avec sa stratégie d'électrification ambitieuse, le constructeur de véhicules et de camions s'est fixé comme objectif de devenir un fournisseur de mobilité neutre au regard du climat. Le véhicule 100% électrique est le moyen le plus efficace de combiner protection du climat et mobilité individuelle. Mais l'électrification est également à l'origine de nouvelles exigences en matière d'approvisionnement responsable, particulièrement au niveau de l'extraction des matières premières des batteries telles que le cobalt, le lithium, le nickel et le graphite.

Le Code de Conduite du Groupe Volkswagen oblige déjà tous ses partenaires commerciaux à respecter différents critères sociaux et environnementaux, notamment l'interdiction totale du travail des enfants. Mais la responsabilité d'entreprise va plus loin : le Groupe Volkswagen s'engage donc à appliquer des normes strictes et complètes pour encadrer l'exploitation minière. L'adhésion à l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA) est une étape importante dans ce sens.

« La route vers des chaînes d'approvisionnements transparentes et durables mène directement à la mine. C'est pourquoi nous sommes heureux de contribuer à l'élaboration de règles claires. Plus elles sont définies avec précision et plus le nombre de partenaires qui y adhèrent est important, plus ces normes sont efficaces. L'IRMA rassemble tous les acteurs importants, qu'il s'agisse de fournisseurs de matières premières, d'acheteurs de matières premières, de représentants des travailleurs, de forces de la société civile, d'investisseurs ou d'experts indépendants », explique Murat Aksel, membre du Directoire du Groupe Volkswagen en charge des Achats.

Initiative reconnue au niveau mondial, l'IRMA a été la première à appliquer des normes sociales et environnementales au secteur minier dès 2006. « Il est encourageant de voir avec quel dynamisme les entreprises qui rejoignent l'IRMA soutiennent l'engagement de l'initiative en faveur de la transparence et de la gouvernance multipartite, note Aimee Boulanger, Directrice Exécutive d'IRMA. Nous sommes heureux d'accueillir le Groupe Volkswagen et nous nous ferons un plaisir de travailler avec eux pour les aider à tirer parti de leur envergure mondiale pour promouvoir des pratiques minières plus responsables. »

Les normes de l'IRMA concernent notamment la protection des droits de l'homme et communautaires, l'interdiction de la corruption, les mesures de protection sanitaire pour les travailleurs et les communautés affectées, la sécurité du lieu de travail et la protection environnementale. « Les critères vont de la protection des eaux souterraines à la vérification de l'âge des travailleurs à l'entrée des mines », indique Murat Aksel. L'accent est mis sur l'extraction minière industrielle ainsi que sur l'industrie de transformation des minerais. En adhérant à IRMA, le Groupe

# VOLKSWAGEN

AKTIENGESELLSCHAFT

---

Volkswagen s'engage à appliquer progressivement les normes de l'Initiative au sein des chaînes d'approvisionnement de ses batteries.

Pour le Groupe Volkswagen, rejoindre l'IRMA est une manière de compléter ses propres mesures afin de mettre en lumière la chaîne d'approvisionnement des matières premières. Depuis 2019, tous les partenaires commerciaux directs concernés de l'entreprise doivent se soumettre à une évaluation de durabilité obligatoire. Celle-ci évalue les normes environnementales et sociales au même titre que d'autres critères tels que les coûts ou la qualité. Depuis 2020, le Groupe Volkswagen exige la transparence totale de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la mine pour tous les nouveaux contrats d'achat de matières premières destinées aux batteries. En 2020 également, le Groupe a introduit un nouveau système standardisé de gestion des matières premières.

Il couvre des matières premières destinées aux batteries telles que le cobalt, le nickel, le graphite et le lithium, ainsi que des minéraux de conflit comme le tantale et d'autres matières premières telles que l'aluminium, le caoutchouc naturel et le cuir. Depuis 2021, le Groupe Volkswagen est le premier constructeur automobile à publier un rapport distinct sur les mesures mises en œuvre au sein du Groupe pour garantir l'approvisionnement responsable de 16 matières premières.



**Volkswagen Group France**

**Responsable Relations Presse & Publiques**

**Contact** Leslie Peltier

**Phone** +33 1 49 38 88 80

**E-mail** [leslie.peltier@volkswagen.fr](mailto:leslie.peltier@volkswagen.fr) | <https://media.volkswagen.fr/>

---

#### **À propos de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA) :**

L'IRMA a pour objectif de créer un monde au sein duquel l'industrie minière respecte les droits de l'homme et les droits des communautés locales ; fournit des lieux de travail sûrs, sains et conviviaux ; minimise les nuisances sur l'environnement et génère des retombées positives. L'IRMA propose une vérification tierce indépendante et objective des sites miniers industriels par rapport à une définition exhaustive de ce que doit être l'exploitation minière responsable, définition qui résulte d'un processus multipartite collaboratif. Cette définition, qui sert de base à la « norme pour une exploitation minière responsable » de l'IRMA, couvre l'ensemble des questions liées aux impacts de l'extraction minière.

#### **A propos du Groupe Volkswagen**

Basé à Wolfsburg, le Groupe Volkswagen est un des principaux constructeurs automobiles au monde et le plus important en Europe. Le Groupe rassemble dix marques provenant de sept pays européens : Volkswagen Véhicules Particuliers, Audi, SEAT, Cupra, ŠKODA, Bentley, Lamborghini, Porsche, Ducati, et Volkswagen Véhicules Utilitaires. La gamme de produits proposée va des voitures particulières aux véhicules de luxe. Ducati propose des motos. Dans le secteur des véhicules utilitaires, la gamme s'étend des pickups aux bus et aux poids lourds. Chaque jour, plus de 672 800 salariés

# VOLKSWAGEN

AKTIENGESELLSCHAFT

---

dans le monde sont impliqués dans des services liés aux véhicules ou travaillent dans d'autres secteurs d'activité. Le Groupe Volkswagen vend ses véhicules dans 153 pays.

En 2021, le nombre total de véhicules livrés à clients par le Groupe était de 8,9 millions (2020 : 9,3 millions). Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 250,2 milliards d'euros en 2021 (2020 : 222,9 milliards d'euros). Le bénéfice après impôts fut de 15,4 milliards d'euros en 2021 (2020 : 8,8 milliards d'euros).

---